

Le Courgisien

BUDGET 2022

LES TRAVAUX

LES NOUVELLES

LES MANIFESTATIONS

INFOS PRATIQUES



Journal de Courgis Edition 2022

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à tous!

Je suis ravie de vous proposer cette nouvelle édition du Courgisien concoctée par la commission communication du village.

Tout d'abord, j'espère que vous avez pu profiter pleinement du bel été que nous avons vécu, qui contraste fortement avec celui de l'an dernier. Cela prouve que le changement climatique est désormais une réalité de notre quotidien, et qu'il convient de s'en préoccuper. C'est pourquoi, avec la commission environnement, dans une optique d'amélioration de nos espaces communaux et pour votre bien-être, nous avons pris la décision de planter de nombreux arbres et haies. En parallèle, Stéphane, notre agent communal, continue à œuvrer à l'entretien et à l'embellissement de nos espaces verts.

Et ce n'est pas tout : En 2022, grâce à nos financeurs que sont l'Etat, la Région, le Département et la 3CVT, nous avons pu avancer sur les travaux dans le village, et notamment le chantier de la réfection de notre église, le plus coûteux. Vous retrouverez les détails plus loin dans votre journal.

De plus, pour maintenir notre sécurité et un cadre de vie agréable à Courgis, nous avons décidé d'adhérer au programme «participation citoyenne» (anciennement connu sous le nom de « voisins vigilants »). Ainsi, le Conseil Municipal a choisi des volontaires parmi les habitants du village qui communiqueront avec la gendarmerie de Chablis si des intrus, des véhicules suspects ou des faits inhabituels se déroulaient sur notre commune. A l'inverse, la gendarmerie nous informera si des méfaits étaient commis de façon répétée dans les alentours. Nous espérons que ce dispositif évitera à l'avenir des faits divers tels qu'exposés dans ce numéro du Courgisien.

Et preuve que Courgis est un village qui bouge, les associations, après deux années compliquées liées à la pandémie, ont repris du service pour organiser des manifestations. Je profite de l'occasion qui m'est donnée ici pour les remercier. Grâce à elles, le lien entre les habitants de notre commune est renoué.

Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous en janvier pour la galette des rois qui sera pour moi l'occasion de vous présenter mes vœux. Je souhaite que vous veniez nombreux car je voudrais en profiter pour vous présenter les nouveaux habitants du village.

A ce propos, sachez qu'à partir du 19 janvier se déroulera le recensement de la population 2023. Je vous prie de réserver le meilleur des accueils à Martine Trognon qui officiera à Courgis pour cette campagne.

D'ici là, je vous souhaite à tous, Courgisiennes et Courgisiens, de bonnes et heureuses fêtes de Noël et de fin d'année. Et bonne lecture des nouvelles de Courgis!

Bernadette CHANCEL



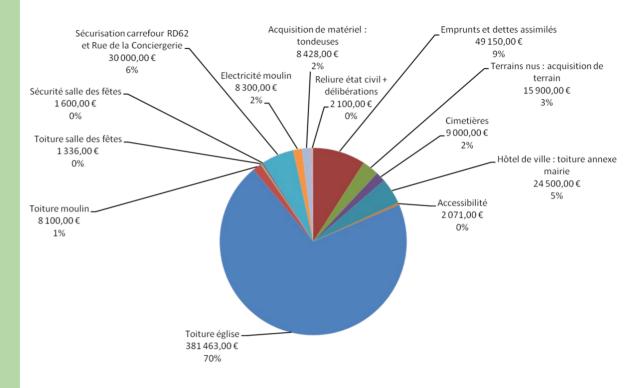
BUDGET 2022

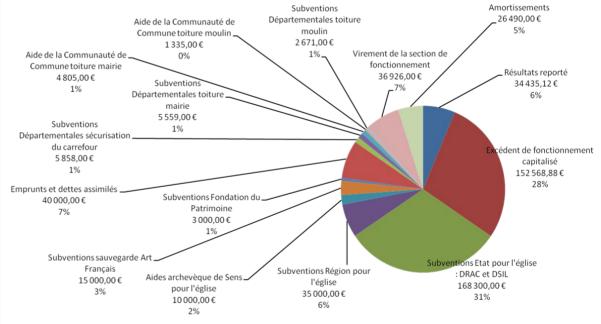
Investissement

Dépenses

•

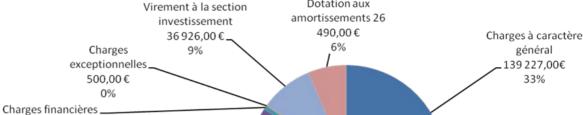
Recettes





Les dépenses et les recettes d'investissement ont été votées pour un montant de 537 941 €.

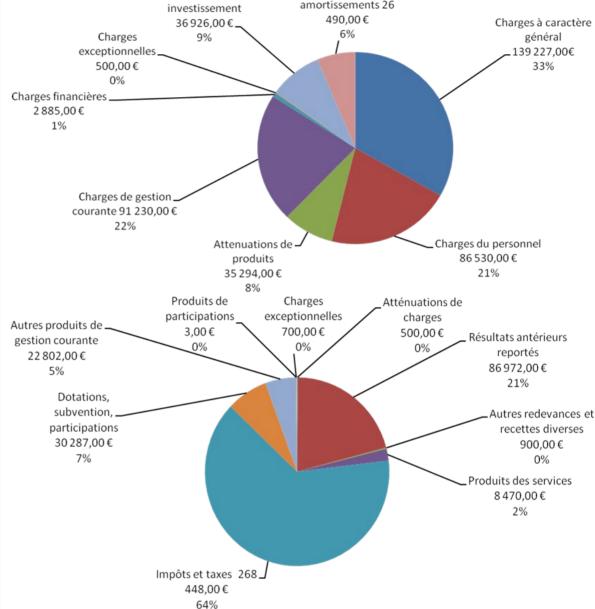
Fonctionnement



Dotation aux

Dépenses

Recettes



La section de fonctionnement représente en recette comme en dépense un total de 419 082,00 €. Les recettes proviennent en partie des taxes directes locales. Les taux votés en 2022 étaient de 38.55% pour les taxes foncières bâties et 28.20% pour les taxes foncières non bâties.

Ces taux n'ont pas changé depuis de nombreuses années, ce qui représente un total de recette de 193 681€. Compte tenu des allocations compensatrices qui seront versées à la commune à hauteur de 25 037€, le total à percevoir est de 218 718€. A laquelle s'ajoutent les attributions de compensation de la Communauté de Commune de 69 767€. Ce montant sera diminué du FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources) pour 29 594 € et du Fonds de péréquation des ressources communales pour 5 700€.

En conclusion, le budget 2022 de la commune a été voté pour un montant de 957 023 €.



LES TRAVAUX

Avancée de l'église

La première partie de la tour des escaliers est terminée, elle concernait la charpente et la couverture.

Les échafaudages ont été démontés.

Les travaux de charpente continuent au-dessus de la sacristie.





A l'intérieur de notre édifice, le ciment présent à l'entrée sur le sol et les murs a été retiré car il empêchait les dalles et les pierres de respirer et gardait l'humidité. Il sera remplacé par un enduit à la chaux sur les murs et des dalles de pierre seront posées sur le sol.

Les entreprises concernées sont :

- pour la maçonnerie : Entreprise LEON NOEL
- pour la charpente : Entreprise DULION
- pour la couverture Entreprise HORY MARCAIS

Par souci d'économie sur le financement de la vie du chantier, la salle des fêtes est mise à disposition pour les ouvriers pour la pause déjeuner du lundi au vendredi inclus.

Le mur en face de l'église a aussi fait peau neuve et a été nettoyé.



Façade de la salle des fêtes

La façade de la salle des fêtes a été restaurée au printemps par l'entreprise Art Work. Elle a retrouvé son panache d'antan. Sa fonction d'origine est de nouveau visible.



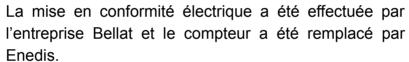
Parking rue du château

Après un nettoyage et une mise au propre, dans la rue du château, un nouveau parking a vu le jour.



Restauration du moulin

La toiture a été réparée par l'entreprise Costa .





Le conseil départemental a attribué une subvention de 40 % soit 2 671 euros et un fonds de concours de 20% de la 3CVT (Communauté de communes) soit 1335 euros, qui a permis de financer les travaux de 6677,60 € HT.

Le SDEY a modifié la ligne électrique qui alimente le bassin dans le but de réduire la facture d'électricité de ce site

Désamiantage de la toiture de la mairie

Le désamiantage a été réalisé par l'entreprise MICHEL. Par la suite, la couverture a été refaite par l'entreprise YVOIS. La réfection de la cheminée a quant à elle, été refaite par l'entreprise CHRIS WATER.



Une aide au financement a été accordée à hauteur de 30% des montants des travaux soit 5 559 euros par le conseil départemental et un fonds de concours de 25% de la 3CVT de 4 805 euros pour un montant total HT de 19219 euros.

Accidents, mise en sécurité du carrefour

Suite à plusieurs accidents depuis de nombreuses années ainsi que des demandes réitérées de Courgisiens, le carrefour a été sécurisé grâce à des subventions départementales.





Une barrière de sécurité en bois a été installée par l'entreprise Eurovia qui a également goudronné l'entrée du chemin des corvées.

Des panneaux 30 à l'heure avaient déjà été installés par l'entreprise GIROD précédemment pour limiter la dangerosité liée aux vitesses excessives dès ce carrefour. Cette entreprise a ajouté un miroir et un panneau à 150m de l'entrée du village pour annoncer cette limitation à 30 KM/h.



Ces travaux ont été financés par le conseil départemental à hauteur de 49,5 % soit 9667 €.

Le chemin du Soleil Levant

Après 2 ans d'attente, l'entreprise Chaplain SA a réalisé l'entretien de ce chemin très abimé. Ces travaux sont financés par l'exploitant des éoliennes.

La commune a profité de la venue de cette entreprise pour rénover les chemins des Talva, le chemin du réservoir et la continuité du chemin Grand Ouest qui en avaient bien besoin.

Le cimetière

L'entreprise AD Vitam a recensé, courant 2021, les tombes de notre cimetière. Nous manquions de places pour de nouvelles sépultures car plus aucune concession et nouvel emplacement n'étaient disponibles.

Après un procès verbal établi le 1^{er} décembre 2021, une procédure de reprise de sépultures en état d'abandon a été lancée. Vous pouviez constater une petite étiquette sur vos tombes vous demandant de prendre contact avec la mairie pour connaître la démarche à suivre.

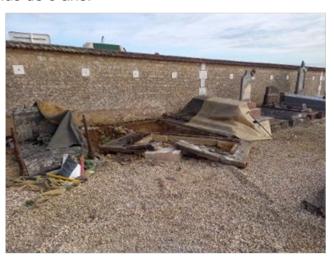
Pour chacune des tombes inscrites dans la procédure de reprise, il est demandé de remettre l'emplacement en bon état de propreté et de solidité dans un délai de 3 ans si vous souhaitez la garder.

Le cas échéant , si vous ne souhaitez pas la garder , vous devez remplir une déclaration de reniement des droits à concession. Dans ce cas là, le propriétaire pourra céder l'emplacement à la commune en son nom et pour le compte de tous les co-héritiers.

Au printemps 2022, 9 tombes ont pu être relevées. Elles faisaient toutes suite à un constat d'abandon matériel de plus de 10 ans révolus et dont les concessions étaient échues depuis plus de 5 ans.

Bon nombre d'entre vous ont entrepris les démarches. Nous les remercions.

Nous vous rappelons, aussi, qu'avant toute intervention sur site, il faut prévenir la mairie et remplir un formulaire de demande de travaux à retourner 4 jours avant le début de ceux-ci.



Les tombes rénovées ne sortiront de la procédure qu'après l'établissement d'un PV de réception de conformité établi par l'autorité municipale.

Les espaces verts

- Elagage des arbres

Aux abords de la route de Montallery, des arbres ont été dégagés en urgence suite à de nombreuses chutes occasionnant un danger et une gêne pour la circulation.

Nous profitons de cet encart pour rappeler à chaque propriétaire qu'il est responsable des dégâts occasionnés sur la route en cas de chutes d'arbres. La loi les oblige à entretenir leur parcelle.



Des courriers ont déjà été adressés aux propriétaires concernés ... Il serait bon que chacun prenne ses responsabilités car des arbres menacent encore de tomber !



Les platanes de la route départementale, à la sortie du village, ont été élagués par le conseil départemental.

- L'espace jeux à côté du cimetière



Ce terrain a été agrémenté de tilleul, lilas, et bouleau. Ces plantations seront complétées de haies pour permettre aux oiseaux de continuer à nicher chez nous.





Le lavoir

De nouveaux arbres ont été plantés.

Concernant les jeux, la tyrolienne a été réparée suite à de nouvelles dégradations. Mais ces actes malveillants à répétition privent nos enfants de pouvoir profiter pleinement et sereinement des jeux communaux mis à leur disposition.



- Point I

Suite à un incident délictueux au début de l'été, nos tables en béton ont disparu au cours d'une nuit. Ce vol a laissé les touristes, les locaux, tous utilisateurs occasionnels de ces tables et amoureux de ce lieu exceptionnel de part son point de vue, son calme, son ombre, démunis et dépités.

La commune a porté plainte auprès de la gendarmerie et réinstallera tout de même des tables prochainement pour que tout un chacun puisse de nouveau profiter de ce lieu prisé.



La fontaine au Pô



Un gros nettoyage a été effectué pour réhabiliter l'espace de la Fontaine au pô.

Il a été rajouté un banc pour profiter des paysages et de ce coin bucolique.



- Le terrain face à la station d'épuration

Une partie de ce terrain a été empierrée et sera aménagée d'arbres et de haies.

- Investissement

Pour entretenir tous ces espaces verts, une nouvelle tondeuse a été achetée.



Carrefour du haut du village

La balustrade a été rénovée pour mettre en valeur nos lavandes.





LES NOUVELLES

Remaniement du Conseil municipal

Des changements sont intervenus au sein de notre conseil municipal.

A savoir:

- Fabrice Delinotte a démissionné de sa fonction de conseiller municipal.
- Alain Dupré a souhaité ne plus assumer sa fonction de premier adjoint, mais il est resté conseiller municipal.
- Laeticia Chognon a démissionné de sa fonction de conseillère municipale.
- Cécile Czuba est promue 1ere adjointe.
- Bertrand Thomas a été élu second adjoint.



De ce fait, certaines commissions ont été remaniées :

Finances Budget Taxes:

Déléguée : Bernadette CHANCEL Suppléant : Anthony GROSSOT

Commission d'Appel d'offres :

Alain Dupré
Bertrand Thomas
Marie Sylvie GROSSOT
Bernadette CHANCEL

Fêtes et cérémonies :

Marie Sylvie GROSSOT Cecile CZUBA Nadine VAUTRIN

Listes électorales :

Cécile CZUBA Anthony GROSSOT

Salle des fêtes :

Marie Sylvie GROSSOT Nadine VAUTRIN

Communication:

Marie Sylvie GROSSOT Nadine VAUTRIN Emilien BOUC Cecile CZUBA

Les incivilités

Tout au long de l'année, la mairie est sollicitée pour pallier à de nombreuses incivilités :

- Des poubelles déposées au mauvais endroit
- Des dégradations sur les espaces publiques : la tyrolienne détériorée, et les jeux des enfants cassés, des tables au point i volées.
- Du tir à la carabine sur les arbres du lavoir
- Des travaux d'améliorations personnelles ont été réalisés ce qui a entraîné des dégradations sur l'espace public gênant les riverains. Il serait bon d'en aviser la commune ou la commission chemins pour éviter ces désagréments.
- Du marc déversé dans des fossés :
- Des stationnements gênants malgré les lignes jaunes
- Sans oublier les ragondins qui viennent envahir la station d'épuration (la 3CVT ayant la compétence assainissement a demandé à l'entreprise Bonny de piéger les nuisibles)
- Nous remercions les habitants qui sont venus signaler la prise du canard et autres animaux bénéfiques à notre lagune.
- Des frelons asiatiques ont été exterminés.

Pour terminer ces incivilités, Courgis est un petit village entouré de nature et il est donc facile de promener nos amis les chiens en dehors de nos rues afin qu'il y ait moins de déjections devant nos portes ou que les propriétaires aient la correction de ramasser.











LES MANIFESTATIONS

La traditionnelle galette des rois accompagné des vœux du maire n' a pu avoir lieu en raison de l'épidémie de COVID qui sévissait encore. De même, il a fallu annuler la St Vincent de Courgis quelques jours avant.

Chasse aux oeufs

La première manifestation de cette année fut la chasse aux œufs le lundi 18 avril organisée par « Courgis animations. »

Cette traditionnelle chasse aux œufs s'est déroulée au parc de jeux près du lavoir avec une météo printanière.

Au programme:

- Recherche des faux œufs
- Tombola avec paniers garnis qui ont fait des heureux
- Sachets de chocolats distribués aux enfants
- Verre de l'amitié offert par Courgis animations



Vide-greniers et concert du 1er Mai



C'était l'occasion de se réunir :

Le matin pour les chineurs à la recherche ou pas de quelques objets

Le midi, il était possible de trinquer, papoter avec un voisin, un ami et de se restaurer ...

L'après-midi ensoleillé était propice à la détente, au son de différents groupes de musique et à la dégustation de bonnes glaces .

L'équipe de Courgis animations remercie l'ensemble des musiciens et les visiteurs ainsi que toutes les personnes ayant participé à la bonne réussite de cette journée.

14 Juillet 2022



Pour cette fête nationale, la mairie avait proposé un apéritif dînatoire partagé suivi de la traditionnelle retraite aux flambeaux.

Dans la cour de l'école, nous nous sommes retrouvés Courgisiens, vacanciers, amis...





Un tournoi de babyfoot s'est organisé spontanément, un air musical a flotté toute la soirée. Sur les tables, nous avons vu fleurir pizzas, tourtes, pâtés, melon et autres victuailles partagées avec plaisir.

La peulée

Le 15 octobre 2022, des convives se sont réunies autour d'un bon repas organisé et préparé par l'association St Vincent de Courgis.

Comme à son habitude, ce moment s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur...





Halloween

Cette année encore, la fête d'Halloween a rencontré un grand succès. Le 1er novembre les rues de Courgis se sont peuplées de citrouilles, sorcières et autres monstres.

Comme l'an passé, environ 40 enfants accompagnés d'adultes ont fait le tour du village passant de porte en porte à la recherche de bonbons, sinon... ils nous jetaient des sorts. (enfin surtout des menaces)





La récolte mise en commun et partagée entre tous fût abondante. Merci à tous les donateurs qui nous attendaient, merci également à ceux qui avaient imaginé une mise en scène pour trouver le butin caché dans des citrouilles, dans des toiles d'araignées, sur les bords de fenêtres ou de portes...

Ce défilé s'est terminé à la salle des fêtes autour du pot ensorcelé de l'amitié offert par « Courgis Animation ».

Beaujolais nouveau

A Courgis, nous fêtons aussi le Beaujolais nouveau, soirée organisée par la St Vincent de Courgis. Le vin est fourni par Sylvain Métrat(vigneron d'Odenas) et est accompagné d'assiettes de charcuterie à

partager....





Le renouveau du club Loisir et Amitié

Le Club loisir et amitiés reprend vie!!!

Une assemblée générale a eu lieu le 4 juillet dernier. Un nouveau bureau a été élu.

Présidente : Catherine MASSE Trésorière : Colette MOURET Secrétaire : Noëlle GHERARDI



Nous avons 39 adhérents.

Une activité gym d'entretien a été mise en place depuis le 20 septembre

(le mardi de 10h à 11h pour une cotisation 12 euros par mois).

20 personnes sont intéressées.

Une activité yoga a aussi été mise en place depuis fin octobre pour 10 personnes le mercredi de 10h à 11h.



Le tarif est aussi de 12 euros par mois.

Le dimanche 11 décembre, une sortie pour un spectacle de Noël est organisée en collaboration avec Courgis Animations. Une participation de 8 euros est demandée aux adultes et aux enfants de plus de 12 ans. Le bus est offert par la municipalité. Le reste est financé par les deux associations.

Les jeux du jeudi ont repris depuis le 22 septembre à la salle de l'ancienne école. Seulement, 4 personnes s'y rendent régulièrement pour une belote si d'autres personnes sont intéressées pour d'autres jeux, qu'elles n'hésitent pas à s'y rendre ou à appeler Catherine Massé 06 81 58 95 73.

Une invitation pour l'après-midi bûche de Noël vous parviendra dans votre boîte aux lettres, nous espérons vous y retrouver nombreux.

Noël 2022



Cette année comme l'année dernière, la mairie n'a pas pu proposer le repas de printemps. Elle offrira à ses aînés des colis de Noël. Ils seront distribués aux personnes de plus de 65 ans juste avant les fêtes de fin d'année.

Tout au long de l'année, le village a aussi été animé par des manifestations privées comme des portes ouvertes dans les différents domaines vignerons ainsi que cet été, avec le festival Miamglouzik.



INFOS PRATIQUES

Etat civil

- Décès

10/04/2022 - Mr FERNIER Christian

- Naissances

05/12/2022 - Léon Vallier

Recensement

Cette année, vous aurez la visite d'un agent recenseur.

Facturation de l'eau / assainissement

Il est rappelé que la facturation de l'eau est réalisée 2 fois par an par la commune.

La facturation de l'assainissement est effectuée par la communauté de commune du Chablisien. Ne soyez pas étonné de recevoir 2 factures.

Location de la Salle des Fêtes

- <u>Tarifs</u>:

| Habitants de Courgis | 100€ |
|-----------------------------------|------|
| Personnes extérieures | 130€ |
| Caution ménage et tri des déchets | 250€ |
| Caution nuisances sonore et fumée | 250€ |
| Vaisselle | 30€ |

Les tables achetées lors de la grande st Vincent Tournante sont toujours à disposition des habitants de la commune. Il est bien entendu demander à ce qu'elles soient rendues propres et en bon état après chaque emprunt.

Pour les emprunts et la location de la salle, contacter Marie-Sylvie Grossot : 06 12 26 00 35

Horaires

- Mairie

| Lundi | Fermé |
|-------------------|------------------------------|
| Mardi | 7h30 - 11h30 |
| Mercredi | Fermé |
| Jeudi | 7h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30 |
| Vendredi | Fermeture au public |
| Samedi / Dimanche | Fermé |





- Déchèterie

| | Chablis | Maligny |
|-----------------------------|-------------------------------|---------------|
| Lundi-Mardi | 13h30 - 17h00 | 08h30 - 12h00 |
| Mercredi-Jeudi | 08h30 - 12h00 | 13h30 - 17h00 |
| Vendredi-Samedi | 08h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00 | |
| Dimanche et jours fériés | Fermé | |

Notre secrétaire, Pascale Leclerc, part en retraite le 31 Décembre Les horaires de permanence risquent d'être modifiés

Si vous aussi, vous souhaitez faire publier un article lors de nos prochaines éditions, n'hésitez pas à nous contacter sur notre adresse mail :

journal.courgis@gmail.com